

Séance du 20 SEPTEMBRE 2017

Membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 46/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20170920-DE201746DM3BG-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2017

Publication : 13/10/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



---- L'an deux mille **DIX-SEPT**
le **20 septembre à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 13 septembre 2017

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric,**
TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT
Patrice, MACCARIO Fabrice, WALLON Muriel, LATIL Yves,
WALCZAK Franck, WEBER Hélène et BERTOU Christel.

Absent(s) excusé(s) 3 : **ALBERT JUESTZ** Françoise, **FAURE Michel**
et **VILLETTE Christelle.**

Pouvoir(s) 2 : **FAURE Michel** à **AVINENS René**
et **VILLETTE Christelle** à **TURCAN Nicole**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE N°3/2017

---- Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de l'octroi par la Région des subventions au titre du FRAT. Il s'agira d'intégrer ces crédits au budget.

---- Il rappelle de même que suite au retour de l'organisation du transport scolaire pour l'école primaire, auprès de la commune d'Aubignosc, il y a lieu de prévoir le remboursement par la commune de Châteauneuf et le surplus généré par la prise en charge intégrale.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

✚ **APPROUVE** la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

DEPENSES

Opération N°212 - AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

C/1312 (FRAT) : + 15 937 €

c/ 2315 : + 15 937 €

Opération N°217 – AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ (RALENTISSEURS)

C/1312 (FRAT) : + 3300 €

C/2315 : + 3300 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

DEPENSES

C/74748 : + 17 200 €

c/65548 : +20 000

c/6419 : + 2 800 €

--- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

R.AVINENS

